



الهيئة المغربية لسوق الرساميل  
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

# Communiqué de presse



L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 21 juin 2016 une note d'information simplifiée relative à l'augmentation de capital de SANOFI (France) réservée aux salariés des filiales marocaines du groupe.

Au Maroc, cette opération concerne les salariés de SANOFI-AVENTIS Maroc et MAPHAR.

L'augmentation de capital de SANOFI (France) réservée à l'ensemble des salariés du groupe se fera par souscription d'actions SANOFI par l'intermédiaire d'un Fonds Commun de Placement d'Entreprises « Relais SANOFI SHARES » et portera sur un maximum de 6 528 539 actions. Le prix de souscription est fixé à 57,25 euros soit 627,14 Dhs par action.

La note d'information simplifiée est complétée par :

- Le document de référence inscrit auprès de l'AMF sous le numéro D.16.0111 en date du 4 mars 2016 ;
- Le document d'Informations Clés pour l'Investisseur FCPE « SANOFI SHARES » inscrit auprès de l'AMF sous le code n° 990000074999 et son règlement ;
- Le document d'Informations Clés pour l'Investisseur FCPE « Relais SANOFI SHARES » inscrit auprès de l'AMF sous le code n° 9900000116769 et son règlement ;
- Le PEG signé le 13 octobre 2005 et ses avenants.

L'intégralité de la note d'information simplifiée visée par l'AMMC, ainsi que les documents complémentaires susmentionnés, sont disponibles aux sièges sociaux des filiales marocaines du groupe.

Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site de l'AMMC: [www.ammc.ma](http://www.ammc.ma)

**CONTACT AMMC :**

Tél : 05 37 68 89 71

E-Mail : [OperationsFinancieres@ammc.ma](mailto:OperationsFinancieres@ammc.ma)

CP/EM/017/2016